



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

Délibération n°2023-31

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHÂTEAUBRIANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE du 12 décembre 2023

Le Président de séance et les membres du Conseil d'Administration, convoqués le 5 décembre 2023, se sont réunis dans la salle des délibérations.

Présents : M^{me} Claudie SONNET, Vice-Présidente, M^{me} Christine BOURDEL, M^{me} Simone GITEAU, M. Bernard GAUDIN, M^{me} Brigitte PALIERNE, M^{me} Jocelyne GAUTIER, M^{me} Jacqueline DURAND, M. Loïc GUILLEMOT, M. Jean-Claude BOISSEAU.

Excusés : M. Alain HUNAUT, Président (avait donné pouvoir à M^{me} Claudie SONNET), M^{me} Marie-Jo. HAVARD.

Objet : **Prestations prises en charge par la Ville de Châteaubriant pour le compte du Centre Communal d'Action Sociale**

EXPOSÉ

La Ville de Châteaubriant a pris en charge sur son propre budget certaines prestations pour le compte du Centre Communal d'Action Sociale.

Aussi, il y a lieu de rembourser ces différentes opérations à la Ville de Châteaubriant.

Les crédits nécessaires sont inscrits au **chapitre 012 – nature 6215 – Remboursement de salaires à la Collectivité de rattachement**, et **chapitre 011 – nature 62871 – Remboursements de frais à la Collectivité de rattachement** du budget du CCAS.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration autorise :

1. le remboursement de ces prestations à la Ville de Châteaubriant,
2. Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente à signer tous les documents s'y rapportant.

Vote : 10 voix POUR (dont 1 pouvoir).

Fait et délibéré à Châteaubriant, le 12 décembre 2023

Pour Le Président, et par délégation,
La Vice-Présidente,

Claudie SONNET

Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-20231221-2-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 21-12-2023

Publication le : 21-12-2023

Pour le Président,
La Vice-Présidente
Claudie SONNET



Hôtel de Ville - B.P. 189 - 44146 Châteaubriant cedex

Tél 02 40 81 02 32 - Fax 02 40 28 16 04 - Site internet : <http://www.mairie-chateaubriant.fr>
e-mail : mairie@ville-chateaubriant.fr

Mis en ligne le 29/12/2023